



PROGRESS IS OUR COMMITMENT
THE EARTH OUR CONCERN

CRC Industries Europe bvba
Touwslagerstraat 1
9240 Zele - Belgium

Tel (+32) (0) 52 / 45 60 11 - Fax (+32) (0) 52 / 45 00 34



Fiche de sécurité

Regulation EC No 1907/2006 Art.31

Nom du produit :	MARKER PAINT	Date de création/révision :	23.11.10
Ref.Nr.:	AB10310-2-231110	Remplace :	29.07.09

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : MARKER PAINT
Peinture de marquage
Aérosol

Application : Peintures

Nom de la société : CRC Industries Europe bvba
Touwslagerstraat 1
9240 ZELE
Belgium
Tel.: (+32)(0)52/456011
Fax: (+32)(0)52/450034
E-mail : hse@crcind.com

Numéro d'appel d'urgence : (+32) (0)52/45 60 11

Belgique : Antigifcentrum/Centre Antipoisons: 070 - 245 245

Filiales		Tel	Fax
CRC Industries Finland	Asemanrinne 13, 08500 Lohja AS	(+358)(0)19/32921	(+358)(0)19/383676
CRC Industries France	12, Bld des Martyrs de Chateaubriant F-95102 Argenteuil Cédex	(+33)(0)1/34112000	(+33)(0)1/34110996
CRC Industries Deutschland	Südring 9, 76473 Iffezheim	(+49)(0)7229/3030	(+49)(0)7229/303266
CRC Industries Iberia	Gremio del cuero S/N, 40195 Segovia	(+34)921/427546	(+34)921/436270
CRC Industries Sweden	Kryptogatan 14, 43153 Mölndal	(+46)(0)31/7068480	(+46)(0)31/273991

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Santé et Sécurité :	Extrêmement Inflammable (propulseur DME) L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Un contact prolongé avec la peau détruit le film lipo-acide
Environnement :	Suivant directive 99/45/CE non-classifié
Autres dangers :	Les aérosols peuvent exploser à des températures

supérieures à 50°C.

Ne pas vaporiser sur une flamme ou un corps incandescent.

Sans une aération suffisante la formation de vapeurs explosives est possible.

3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux	N° CAS	EINECS	w/w %	symbole	phrase-R*	Notes
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	204-065-8	25-50	F+	12	A
acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1	10-25		10-66-67	
acétate d'éthyle	141-78-6	205-500-4	5-10	F,Xi	11-36-66-67	B
Explanation notes						
A : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail européenne						
B : substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail nationale						

(* Explication des phrases de risques: chapitre 16)

4. PREMIERS SECOURS

Informations générales :	Les précautions usuelles pour la manipulation des produits chimiques devront être observées En cas de symptômes persistants, faire appel à un médecin
Contact avec les yeux :	Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes Consulter un médecin
Contact avec la peau :	Enlever immédiatement tout vêtement contaminé et mouiller la peau atteinte copieusement avec de l'eau. Ensuite laver avec du savon et de l'eau Ne pas utiliser de solvants pour nettoyer la peau Faire appel à un médecin si l'irritation persiste
Inhalation :	Air frais, tenir calme et au chaud. Pratiquer la respiration artificielle seulement si le sujet ne respire plus Consulter un médecin
Ingestion :	Il ne se produira probablement pas d'ingestion En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire vomir et consulter un médecin

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair (sans propulseur):	- 41 °C
Limites d'explosion : limite supérieure :	Non connu.
limite inférieure :	Non connu.
Moyens d'extinction :	Mousse, dioxyde de carbone ou agent sec
Procédures de lutte contre l'incendie :	Conserver au frais le(s) récipient(s) exposé(s) au feu, en aspergeant d'eau Empêcher l'écoulement de l'eau dans les égouts

Risques particuliers de l'exposition : Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 50°C.
En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées
Substance se transformant en fumées, porter un appareil de respiration autonome

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Les précautions individuelles : Supprimer les points d'ignition
Assurer une ventilation adéquate
Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition

Les précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières
Si l'eau polluée atteint les systèmes d'égoûts ou les cours d'eau informer immédiatement les autorités compétentes

Les méthodes de nettoyage : Absorber la substance répandue avec un matériel inerte approprié
Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Utiliser seulement dans des zones ventilées
Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
Ne pas vaporiser sur une flamme ou un corps incandescent.
Ne pas percer ou brûler les aérosols, même après usage.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques
Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif
Ne pas respirer les aérosols ou vapeurs.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Stockage : Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
Conserver dans un endroit frais, sec et bien ventilé
Conserver hors de la portée des enfants.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Procédures d'ordre technique : Tenir loin de la chaleur et de sources d'ignition
Forme des produits de décomposition dangereux

Protection individuelle : Il est recommandé de prendre les précautions nécessaires pour éviter le contact avec la peau et les yeux lors de l'utilisation du produit
Utiliser seulement dans des zones ventilées

inhalation : Porter un masque à gaz si l'exposition peut dépasser les limites d'exposition
(Filter type AX)

la peau et les mains : Porter des gants
(nitrile)
(polyvinylalcohol)

les yeux : Porter des lunettes.

Limites d'exposition :

Composants dangereux	N° CAS	méthode	
limites d'exposition professionnelle du CE:			
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	TWA	1000 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales : Belgique			
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	GW/VL	1000 ppm
acétate de n-butyle	123-86-4	GW/VL	150 ppm
		KTW/VCD	200 ppm
acétate d'éthyle	141-78-6	GW/VL	400 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales : Suisse			
oxyde de diméthyle; éther méthylique	115-10-6	MAK	1000 ppm
acétate de n-butyle	123-86-4	MAK	100 ppm
acétate d'éthyle	141-78-6	MAK	400 ppm
limites d'exposition professionnelle nationales : France			
acétate de n-butyle	123-86-4	VME	150 ppm
		VLE	200 ppm
acétate d'éthyle	141-78-6	VME	400 ppm

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES (pour aérosols sans propulseur)

Aspect : état physique :	Liquide en aérosol avec propulseur DME.
couleur :	Voir couleurs capots.
odeur :	Odeur caractéristique.
Point/intervalle d'ébullition :	Non connu.
Densité relative :	1 g/cm ³ (@ 20°C).
pH :	Non applicable.
Pression de vapeur :	Non connu.
Densité de vapeur :	Non connu.
Point d'éclair :	- 41 °C
Auto-inflammabilité :	> 200 °C
Viscosité :	Non applicable.
Vitesse d'évaporation :	Non connu.

10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter :	Aérosol sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
Matières à éviter :	Agent comburant fort Réagit avec des acides et des bases
Produits de décomposition dangereux :	CO,CO ₂ oxydes d'azote

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalation :	L'inhalation excessive de vapeurs de solvant peut provoquer nausée, maux de tête et étourdissements
Contact avec la peau :	Un contact prolongé avec la peau détruit le film lipo-acide

Contact avec les yeux : Symptoms : redness and pain
Peut entraîner une irritation.
Symptoms : redness and pain

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité : Suivant directive 99/45/CE non-classifié
Ne pas jeter les résidus à l'égoût ou dans les rivières

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Produit : Ne pas rejeter à l'égoût ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets.
La mise au rebut doit se conformer à la législation locale, provinciale et nationale

14. TRANSPORT

Numéro UN : 1950
Route/Chemin fer - ADR/RID : UN1950 Aérosols Classe : 2, PG : NA, Classe code : 5FEtiquette : 2.1, Tunnel : (D)
Mer - IMDG : UN1950 Aerosols Classe : 2, PG : NAEtiquette : 2.1
EmS F-D, S-U
Air - IATA/ICAO : UN1950 Aérosols, inflammable Classe : 2, PG : NAEtiquette : 2.1

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symbol(s) de danger : F+ : EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE
Phrases de risque (R) : R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Phrases de conseils de prudence (S): S2: Conserver hors de la portée des enfants.
S16: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S23: Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Sans une aération suffisante la formation de vapeurs explosives est possible.

Classé suivant Dir. 2008/47/CE modifiant la directive 75/324/CEE concernant les législations relatives aux générateurs d'aérosols.

Classification suivant directive 99/45/CE

Dispositions nationales : **France**
Maladies professionnelles: tableau n°: 84

16. AUTRES INFORMATIONS

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé en accord avec les bonnes pratiques d'hygiène industrielle et en conformité avec les réglementations locales.

Les informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et ont pour but de décrire nos produits dans le cadre des exigences de sécurité. Par conséquent elles ne sauraient être considérées comme une garantie des propriétés spécifiques.

Sauf dans le cas d'études ou de recherches sur les risques sur la santé, la sécurité et l'environnement, aucun de ces documents ne peut être reproduit sans la permission écrite de CRC.

REVISIONS DANS LE CHAPITRE : 2,3,9

***Explication des phrase de risques:**

R10: Inflammable.

R11: Facilement inflammable.

R12: Extrêmement inflammable.

R36: Irritant pour les yeux.

R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Cette fiche de sécurité peut déjà, à ce moment précis, être révisée pour des raisons liées à la législation, à la disponibilité des composants, ou à des expériences nouvellement acquises. La dernière version de cette fiche technique, qui est la seule valable, vous sera envoyée sur simple demande, ou peut être trouvée sur notre site Internet : www.crcind.com. Nous vous recommandons de vous enregistrer sur notre site Internet pour ce produit, afin de recevoir automatiquement chaque dernière version future.